RÈGLEMENT

TRAIL DES ETOILES 2023

Vendredi 8/12/23

Art. 1 PRÉSENTATION

• CREASPORTS ORGANISATION organise dans le cadre des Hyères Running Days le Trail des Etoiles.

Deux distances
10km. 400mD+
20km. 900mD+

Art. 2 LIEU

Le 8/12/23

Centre ville de HYERES

DEPART : 19H00 (Bifurcation entre les deux parcours au 8ème km)

Art. 3 ASSURANCE (voir règlement général Hyères Running Days)

Art. 4 SÉCURITÉ (voir règlement général Hyères Running Days)

Art. 5 RESPONSABILITÉ (voir règlement général Hyères Running Days)

Art. 6 MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

•**FRAIS D'INSCRIPTIONS :**

10km: 18€ jusqu'au 23/11/23

22€ Après cette date dans la limite des dossards disponibles (300)

20km: 27€ jusqu'au 23/11/23

32€ Après cette date dans la limite des dossards disponibles (300)

15€ (10km) et 22€ (20km) TARIF SPECIAL CLUBS, C.E, ASSOCIATIONS, GROUPES pour les inscriptions groupées (minimum 10 personnes).

Contacter l'organisation : contact@sambonaudo.com

Toutes les courses payantes du programme de HYERES RUNNING DAYS sont en partenariat avec des associations Caritatives. Une partie de votre engagement sera reversée à l'association Hyèroise du don du sang.

Avec votre inscription vous recevrez :

Un cadeau logoté Hyères Running Days, le dossard, un accès pour une séance gratuite à Fitness Park. (Av 83), le sac ravitaillement d'après course la possibilité de participer au tirage au sort de lots de valeur et pour les meilleurs des nombreuses récompenses sur les podiums.

PIECE A FOURNIR :

• Cette épreuve est ouverte aux coureurs (ses) licencié(e)s et non licencié(e)s à partir de 18 ans.

• La participation à cette épreuve est subordonnée à la présentation d'une licence FFA en cours de validité ou à la présentation d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique « de la course pédestre en compétition » ou « de l'athlétisme en compétition ». Ce certificat doit dater de moins d'un an à la date de la course.

Tout certificat portant un autre libellé ne sera pas pris en compte.

Vous pouvez vous inscrire:

• Par internet sur Chronosports.fr
Tout dossier d'inscription incomplet sera rejeté

En cas d'annulation, nous ne procéderons à aucun remboursement. Les frais d'inscriptions servirons à rembourser les sommes engagées et s'il reste des bénéfices ils seront attribuer à une association caritative partenaire de l'événement.

Art. 7 RETRAIT DES DOSSARDS

• Le dossards pour **LE TRAIL DES ETOILES DU CHATEAU** seront disponibles
-Le vendredi 8/12/23 centre ville de Hyères de 16h30 à 18h45
Courses Limitées à 600 participants

Art. 8 RÉGLEMENTATION

PARCOURS :

Un vrai parcours de trail avec toute sa technicité, soyez vigilant !
Le parcours sera gardé secret jusqu'à la veille de la course. Nous traversons quelques propriétés privées ou nous avons des autorisations mais ne pouvons nous permettre trop de reconnaissances en amont.

MATERIEL OBLIGATOIRE :

Lampe Frontale
Réserve d'eau minimum 1l (10 et 20km)
Chaussure de Trail Running
Téléphone portable

RAVITAILLEMENTS :

Deux points de ravitaillements liquides seront positionnés au 8ème Km et 15km sur le parcours 20KM.

Pas de Ravitaillement sur le 10km

DECHETS PARCOURS :
Attention vous ne devez pas jeter de déchets sur le parcours. Si cet acte est constaté par un organisateur nous prononcerons à une disqualification.

BALISAGE :
Le balisage sera matérialisé par de la rubalise et de la bombe de couleurs fluo rose. Si vous ne voyez pas ni de bombe, ni de rubalise pendant 200m c'est que vous vous êtes égarés.
Faites demi-tour !

SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE
Des équipes médicales seront présentes
Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés. Des secouristes seront également présents tout au long du parcours.
Les médecins sont habilités à mettre hors épreuve toute personne inapte à continuer l'épreuve. Les secouristes sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les personnes qu'ils jugeront en danger.

BARRIÈRES HORAIRES :
Pour le 20km: Barrière au Km 8 : 1h30
Apres ce timing tous les coureurs seront transférés sur le parcours du 10km.

MODIFICATIONS DU PARCOURS / ANNULATION DE L'ÉPREUVE
L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours, sans préavis.
En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de

sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter la manifestation.
Le départ pourra être reporté ou annulé.

L'annulation, le report ou la modification de l'épreuve n'ouvrent droit à aucun remboursement d'inscription.
Toute décision sera prise par un jury réunissant au moins le responsable du parcours, l'organisateur ainsi que le coordinateur responsable de la sécurité ainsi que de toute personne compétente à l'appréciation du Président du Comité d'Organisation.

RECOMPENSES ET CLASSEMENTS:
Tous les concurrents se verront offrir un cadeau logoté Hyeres Running Days et un accès pour une séance gratuite à Fitness Park. (Av 83)

10Km: Un classement scratch homme et femme récompensera les trois premiers de l'épreuve.
20km: Un classement scratch homme et femme récompensera les trois premiers de l'épreuve.
Puis les premiers de chaque catégorie seront récompensées à l'issue de la course.

Attention la remise des prix et le tirage au sort auront lieu sur place à partir de 21h30

Art. 09 IMAGE (voir règlement général Hyères Running Days)

Art. 10 DONNÉES PERSONNELLES (voir règlement général Hyères Running Days)

Art. 11 ENGAGEMENTS

Tout(e) concurrent(e) qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du

règlement général des HYERES RUNNING DAYS et du TRAIL DES ETOILES et l’accepte dans son intégralité.